

UN CLUB,  
DES RANDONNÉES

# UNE ADHÉSION GAGNANTE AVEC



Du 3 septembre au 15 novembre  
prenez votre licence, renseignez votre adresse email sur [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)  
rubrique « mon compte » ou auprès du responsable adhésion de votre club  
et tentez de gagner un des séjours VVF et de nombreux autres lots.\*

## À GAGNER



**5 séjours  
d'une semaine  
8 j/7 nuits**  
en location pour  
4 personnes  
(en dehors du mois d'août)



**5 week-end  
de 3 j/2 nuits**  
en location sur une  
base de 4 personnes  
(en dehors des vacances scolaires)



**100 topoguides  
de votre choix**  
au sein de la boutique  
FFRandonnée



**100 abonnements  
d'un an à  
Passion Rando  
Magazine**

**Et pour toutes réservations réalisées avec votre club  
entre le 3 septembre et le 15 novembre, pour un groupe  
de 20 personnes minimum, VVF met à disposition de votre club  
une dotation d'un weekend pour 2 (usage libre pour le club).**



[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

\* Animation ouverte à toute personne qui souscrita une licence FFRandonnée 2020-2021 pendant la période de l'animation, et qui renseignera son adresse mail. Le règlement est disponible sur simple demande à [partenariats@ffrandonnee.fr](mailto:partenariats@ffrandonnee.fr).  
Les données à caractère personnel recueillies et traitées par l'Organisateur ont pour finalité la participation au tirage au sort, l'établissement de statistiques géographiques internes et l'envoi de lots aux gagnants. Les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant, qu'ils pourront exercer auprès de l'Organisateur, à l'adresse suivante : FFRandonnée, 64 rue du dessous des berges, 75013 Paris - [info@ffrandonnee.fr](mailto:info@ffrandonnee.fr).  
Pour toute info : [partenariats@ffrandonnee.fr](mailto:partenariats@ffrandonnee.fr).